



MA SÉCURITÉ À VÉLO !

Tous usagers, tous concernés.



 **Wallonie**
sécurité routière
 **AWSR**

tousconcernés.be

A VÉLO, JE SUIS...

...BIEN ÉQUIPÉ !



* Les feux sont uniquement obligatoires dans la pénombre, et si le cycliste n'est pas déjà équipé d'un dispositif lumineux semblable sur lui-même.

Sans oublier un petit check-up régulier : pneus en bon état et bien gonflés, rayons bien tendus, freins lubrifiés, chaîne graissée et sous tension... !

RETROUVEZ LES RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES VTT, VÉLOS DE COURSE, VÉLOS À PETITES ROUES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES SUR TOUSCONCERNÉS.BE



...SUPER PRÉVISIBLE

Je m'assure que les autres m'ont vu et ont saisi mes intentions avant tout changement de direction.

...À MA PLACE

PAS DE PISTE CYCLABLE ?

Sur la chaussée, je roule à droite à 1 m du bord ou des véhicules en stationnement. Cela me permet notamment d'éviter les portières qui s'ouvrent soudainement. Il est également permis de rouler à deux de front mais il faut se replacer en file indienne lorsque le croisement avec un véhicule est impossible. C'est également le cas hors agglomération, lorsqu'un véhicule arrive de l'arrière.

IL Y A UNE PISTE CYCLABLE ?

Je suis obligé de l'utiliser si elle est praticable. Je peux y rencontrer des gens en cyclomoteur, trottinette ou même en rollers... Un peu de courtoisie et tout ira bien ! En toutes circonstances, même si je suis prioritaire, je reste attentif.



ET SUR LES CHEMINS RÉSERVÉS ?

Je me montre courtois avec les autres usagers car ces chemins ne sont pas réservés qu'aux cyclistes.

...ATTENTIF

➔ AUX ANGLES MORTS LORSQUE JE DÉPASSE UN VÉHICULE

Si je décide de doubler un automobiliste et en particulier un poids lourd, je ne me place jamais dans les zones où je suis invisible du conducteur.

➔ AUX RONDS-POINTS

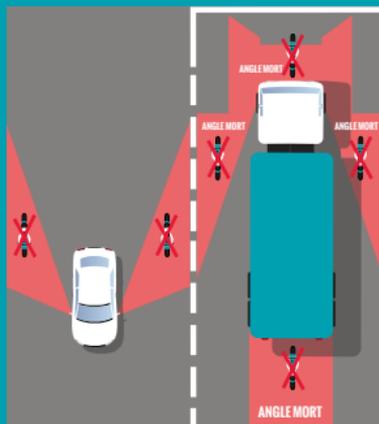
Les conducteurs qui roulent déjà dans le rond-point ont priorité.

Ceux qui veulent y entrer doivent attendre que la voie soit libre. En arrivant à un rond-point, je dois donc ralentir et, si nécessaire, m'arrêter. Dans le rond-point, je veille à bien prendre ma place et à rouler au milieu de ma bande.

➔ LORS D'UNE REMONTÉE DE FILE

- Voitures à l'arrêt : je peux les dépasser par la gauche ou par la droite, lentement et prudemment.
- Voitures en mouvement : je peux les dépasser **uniquement par la gauche**. Attention à bien rester sur ses gardes, car les automobilistes ne pensent pas toujours aux vélos.

Je ne me place jamais à côté d'un poids lourd à l'arrêt !



IL EXISTE DES RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES DÉPLACEMENTS À PLUSIEURS
RETROUVEZ-LES SUR TOUSCONCERNÉS.BE